

Comment participer ?

Cette opération consiste en la fourniture de :

- **Jeunes plants d'arbres** et d'arbustes aux origines adaptées pour le département du Calvados (plants en racines nues, de 1 – 3 ans, d'une hauteur d'environ 50 à 80 cm),
- **Dalles de paillages biodégradables** (50 cm x 50 cm),
- **Protections (filets) gibier** contre les chevreuils (ht= 1,20 m).
*Prévoir 2 tuteurs de 1.50 m de hauteur (non compris) pour le maintien de chaque filet chevreuils.

Commandes possibles par **multiples de 5** (par essence) et **à partir de 20 plants au total** pour tout type de plantations et sans limite maximale.

Vous devez compléter et renvoyer le bon de commande ci-joint, accompagné **obligatoirement du chèque de règlement** correspondant à la commande.
(Les commandes sans règlement ne seront pas prises en compte)

Pour éviter les erreurs lors du remplissage du bon de commande, n'hésitez pas à consulter la vidéo sur <https://youtu.be/QZKJG8RD68w>

Un mail confirmant la bonne réception de votre commande vous sera adressé avant fin juillet.

Calendrier et lieux de distribution

Calendrier et lieux de distribution AU CHOIX :

- St Lois le 16/12/23
- Coutançais le 16/12/23
- Nord Manche le 20/01/24
- Sud Manche Ouest (Baie – Granville) le 20/01/24
- Sud Manche Est (Mortainais – Villedieu) le 9/12/23

Attention : pour les plantations réalisées sur le territoire de Granville Terre et Mer, de Saint-Lô Agglo, Villedieu Intercom et sur la Communauté d'agglomération Le Cotentin, munissez-vous du dépliant spécifique pour passer votre commande.

Vous recevrez un mail d'invitation à retirer vos plants 2 semaines avant la date de remise des plants afin de vous préciser le lieu et les modalités de la distribution des plants.

Les commandes seront livrées en sacs individuels. Les arbres devront être plantés dans la semaine suivant la livraison. Au-delà, pour conserver leur fraîcheur, ils devront être mis en jauge. Les techniciens bocage se tiendront à votre disposition le jour de la livraison pour vous conseiller. Bon à savoir : une commande d'une centaine de plants peut être stockée dans le coffre d'une voiture.

Vos données personnelles sont collectées dans l'objectif de pouvoir donner suite à votre commande dans les meilleures conditions et seront conservées pour vous servir uniquement dans ce cadre. Conformément au RGPD, vous pouvez demander au Délégué à la Protection des Données (DPD) via l'adresse mail (protection_des_donnees@normandie.chambagri.fr), la rectification ou l'effacement de vos données, une limitation voire un arrêt du traitement de vos données. Vous avez le droit de porter réclamation auprès de la CNIL dans le cas où vous jugeriez que ces droits ne sont pas respectés.

Pour faciliter votre choix...

Essence	Catégorie		Distance de plantation mètre	Hauteur adulte mètre	Ecologie et adaptation
	Haut-jet	Cépée* /arbuste			
Chêne sessile	x		4 à 8	15 à 25	Espèce à large amplitude. Il accepte des sols assez variés, préfère les sols moyennement secs à moyennement humides. Le chêne sessile tolère bien les sécheresses estivales.
Hêtre	X		3 à 6	1 à 30	Large amplitude écologique mais craint l'hydromorphie***, possibilité de le conduire en haie taillée monospécifique.
Merisier	X		3 à 6	15 à 20	Sols profonds riches et à bonne rétention en eau mais craint l'hydromorphie.
Tilleul des bois	X		3 à 6	20 à 25	Espèce rustique même sur sols difficiles (sols frais à secs) sans hydromorphie.
Aulne glutineux	X	X	3	15 à 20	Sols hydromorphes (prés humides, bord de cours d'eau), remplace avantageusement le Peuplier dans les terrains frais et très humides.
Châtaignier	X	X	3 à 6	15 à 25	Large amplitude écologique mais craint l'hydromorphie, possibilité de le conduire en haie taillée monospécifique. Sols assez riches, sans hydromorphie, sans calcaire. Tolère les embruns.
Charme	X	X	0,5** à 6	1 à 20	Sols secs à frais, idéal pour réaliser une haie taillée de charmille, bon effet brise-vent, excellent bois de chauffage. Feuillage marcescent.
Erable champêtre	X	X	1 à 6	8 à 15	Petit arbre/grand arbuste, tolère les sols secs, craint l'hydromorphie. Utilisé en haut-jet ou taillis.
Noisetier		X	1	2 à 7	Espèce à large amplitude écologique mais craint l'hydromorphie.
Bourdaïne		X	1	1 à 5	Présente sur différents types de sols. Intéressante pour sa floraison mellifère à la fin du printemps et pour sa fructification très appréciées des oiseaux. Un arbuste favorable à la biodiversité. En automne, les feuilles prennent de superbes teintes.
Troène sauvage		X	1	2 à 3	Sols basiques à légèrement acides. Plante mellifère pour haie libre ou taillée en mélange, naturellement présente dans le bocage. Feuillage semi-persistant.
Prunier myrobolan		X	1	3 à 5	Espèce à large amplitude écologique, tolère les embruns, produit des prunes comestibles de la taille des mirabelles.

* Touffe de plusieurs tiges de bois issues d'une même souche, densifie une haie

** distance entre les plants préconisée pour réaliser une haie de Charmille ou de Hêtre taillée

*** Hydromorphie : se dit d'un sol où se produit un engorgement en eau temporaire ou permanent.

Plantations à réaliser dans le cadre de la réglementation en vigueur (distances de plantation vis-à-vis des fonds voisins, articles 670 et 671 du code civil)

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

SERVICE BOISEMENT

06 58 69 45 69

commande_arbres@normandie.chambagri.fr

Commande à détacher et à retourner sous enveloppe suffisamment affranchie à :

CHAMBRE D'AGRICULTURE

Service boisement

6 avenue de Dubna – 14209 HEROUVILLE ST CLAIR CEDEX

Date limite : VENDREDI 30 JUIN 2023

A détacher et à retourner à la Chambre d'agriculture (adresse au verso)
Avant le vendredi 30 juin 2023 dernier délai

Toute commande erronée ne sera pas prise en compte.

Visionnez la vidéo pour éviter les erreurs sur <https://youtu.be/QZKJG8RD68w>

Nom :

Adresse :

Tél. (portable obligatoire) :

Adresse mail obligatoire, sur laquelle vous recevrez nos communications et votre invitation :

Secteur de distribution **au choix** : St Lois le 16/12/23 Nord Manche le 20/01/24

(Cocher la case de votre choix)

Coutançais le 16/12/23

Sud Manche Ouest (Baie – Granville) le 20/01/24

Sud Manche Est (Mortainais – Villedieu) le 9/12/23

Essences	Quantités par multiple de 5 par essence (soit, 5, 10, 15...)	Prix unitaire TTC	Montant à régler
Chêne sessile			
Hêtre			
Merisier			
Tilleul des bois			
Aulne glutineux			
Châtaignier			
Charme			
Erable champêtre			
Noisetier			
Bourdaie			
Troène sauvage			
Prunier myrobolan			
Total plants (20 au minimum)		X 1.70 € /plant	
Fournitures : Quantités par multiple de 5 (soit, 5, 10, 15...)			
Dalles de paillages		X 1.70 € /unité	+
Gaines de protection chevreuils*		X 1.70 € /unité	+
(*tuteurs non fournis)			
		Total TTC à régler ⁽¹⁾	=

Attention : pour les plantations réalisées sur le territoire de **Granville Terre et Mer, Saint-Lô Agglo, Villedieu Intercom et sur la communauté d'agglomération Le Cotentin**, munissez-vous du dépliant spécifique pour passer votre commande.

⁽¹⁾ Règlement du « total à régler TTC » à joindre **impérativement** à la commande par **chèque émis à l'ordre de la Chambre d'agriculture** (sans autre précision).

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'organisation et accompagne ma commande du règlement « total à régler TTC » correspondant.

Commune de plantation :

Date et signature :

Fait à

Plantation d'arbres

Pour le maintien des paysages bocagers de la Manche

A retourner avant le 30 juin 2023

Passez commande avant le 30 juin et bénéficiez d'un tarif préférentiel

Commande groupée d'**ARBRES** et d'**ARBUSTES**

